

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 4 décembre 2013

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bruno Adam, Franck Duret, Jean-Marc Pramayon, Richard Schneider, Jean-Pierre Vandamme

Excusé : Philippe-Fabien Desigaud,
1 pouvoir annulé (date du pouvoir non valide).

Absent : Gilles Bourdon

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Vandamme

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

Le conseil municipal :

- **Délibère à l'unanimité** pour approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), commission chargée d'évaluer le montant des transferts de charges et des attributions de compensation des nouvelles communes de Chaleins et Messimy sur Saône intégrées à la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières.
- **Délibère à 5 voix contre et une abstention** concernant l'adhésion à l'association pour la création du PNR (Parc Naturel Régional de la Dombes). Le conseil municipal refuse les statuts estimant ne pas voir d'intérêt à ce que la commune de Lurcy fasse partie du périmètre de ce PNR.

Questions diverses :

Le conseil municipal est informé :

- vérification des extincteurs de la salle polyvalente et de la mairie par l'entreprise **DESAUTEL**. Il s'avère nécessaire de changer 3 extincteurs pour un montant total de **293.40€ HT**.
- Commande de crémant pour la cérémonie des vœux et pour le repas des anciens à Millésimes et Cuvées Montmerle sur Saône.

- Nouveau logiciel e.magnus installé. Formation gestion financière, gestion relation citoyen, et gestion de la paye en cours.
- Commande de 4 potelets amovibles pour un montant de 2 520€ HT à l'entreprise DEAL pour régler l'accès aux véhicules devant de la salle polyvalente.
- Le régulateur d'intensité destiné à réduire la luminosité de l'éclairage du Bourg à certaines heures de la nuit a été installé le 21 novembre par l'entreprise RSE.
- Les travaux de câblage des fils électriques du secrétariat de mairie ont été réalisés le 3 décembre, conformément au devis annoncé.
- Recours gracieux de l'indivision familiale Farfouillon/Jambon Marie-Antoinette contre le permis de construire délivré à Laurent Farfouillon le 20 septembre 2013 pour la construction d'un hangar agricole pour remisage de matériel.
- Information sur la nouvelle permanence de la Mission Locale Jeunes ouverte dans les locaux de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières.
- La vente des lots au lotissement la Fournière débutera prochainement.
- Pas d'édition de bulletin municipal en période électorale.
- Préparation de la cérémonie des vœux du dimanche 5 janvier 2014 ; rendez-vous à 10h pour la mise en place de la salle.
- La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 8 janvier 2014.

Compte-rendu des délégations et commissions :

- Réunion sur les rythmes scolaires.

Le Maire,

 